d'Angoumè; le *Christ montrant son cœur aux fidèles*, pour l'église Saint-Nicolas-des-Champs; la *Canonisation des martyrs japonais*, pour la chapelle de la Miséricorde, à Bayeux; le *Martyre du bienheureux Spinola*, le *Martyre du bienheureux Azevedo*; le *Général comte Marchand*, qu'on voit au musée de Grenoble; *Chauveau-Lagarde*, dans la salle du Conseil, à la cour de cassation (1877), etc.

VIBILIA s. f. (vi-bi-li-a). Astron. Planète télescopique, découverte par M. Peters en 1875.

VIBRATEUR s. m. (vi-bra-teur — rad. *vibrer*). Appareil qui transmet les vibrations, en télégraphie.

* **VIBRAYE**, bourg de France (Sarthe), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. de Saint-Calais; pop. aggl., 1,531 hab. — pop. tot., 2,991 hab.

VIBRIONISME s. m. (vi-bri-o-ni-sme — rad. *vibrion*). Méd. Etat d'un corps où les vibrions se reproduisent facilement.

VIBRIONNÉ, ÉE adj. (vi-bri-o-né — rad. *vibrion*). Méd. Où il y a des vibrions.

* **VIC-SUR-AISNE**, bourg de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. O. de Soissons, sur la rive droite de l'Aisne; pop. aggl., 849 hab. — pop. tot., 897 hab.

* **VIC-EN-BIGORRE**, ville de France (Hautes-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. N. de Tarbes, sur la rive droite de l'Echez; pop. aggl., 3,423 hab. — pop. tot., 3,630 hab.

* **VIC-SUR-CÈRE**, bourg de France (Cantal), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-E. d'Aurillac, sur le torrent d'Iraliot; pop. aggl., 856 hab. — pop. tot., 1,735 hab.

* **VIC-LE-COMTE**, ville de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. de Clermont-Ferrand; pop. aggl., 2,085 hab. — pop. tot., 2,771 hab.

* **VIC-FÉZENSAC**, ville de France (Gers), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. N.-O. d'Auch, sur la rive gauche de la Losse; pop. aggl., 3,000 hab. — pop tot., 3,992 hab.

VICANE s. m. (vi-ka-ne). Vitic. Cépage blanc à gros grain, dans l'Aunis.

VICARIANT, ANTE adj. (vi-ka-ri-an, an-te — rad. *vicarier*). Physiol. Qui remplace, qui tient lieu d'un agent absent : *La physiologie moderne reconnaît des fonctions* VICARIANTES.

* **VICDESSOS**, bourg de France (Ariége), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. S.-O. de Foix, sur le gave de son nom; 862 hab.

VICE-EMPEREUR s. m. (vi-san-pe-reur — du lat. *vicis*, remplacement, et de *empereur*). Celui qui remplace l'empereur, qui a un pouvoir presque égal à celui de l'empereur. ‖ S'est dit, en France, du ministre Rouher, sous le second Empire.

* **VICHY**, ville de France (Allier), cant. de Cusset, arrond. et à 24 kilom. S.-O. de Lapalisse, sur la rive droite de l'Allier; pop. aggl., 5,982 hab. — pop. tot., 6,428 hab. Eaux thermales renommées.

* **VICO**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 52 kilom. N. d'Ajaccio; pop. aggl., 1,406 hab. — pop. tot., 2,012 hab.

VICOMAGISTER s. m. (vi-ko-ma-ji-stèr — mot lat. formé de *vicus*, bourg, district, et de *magister*, maître). Antiq. rom. Officier de police chargé de l'administration d'un *vicus* ou district de la ville de Rome.

— **Encycl.** Servius Tullius divisa la ville de Rome en quatre régions, et chacune d'elles fut partagée en subdivisions nommées *vicus*, de même que, par une ordonnance attribuée à Numa, les régions de la campagne avaient été subdivisées en *pagus*. Rome resta partagée en quatre régions jusqu'à Auguste, qui la divisa en quatorze régions et maintint la subdivision de chacune d'elles en *vicus*. Dans l'organisation établie par Auguste, chaque *vicus* comprenait une rue principale et en même temps diverses rues plus petites. Les *vicus* étaient au nombre de 424. Il y avait à la tête de chaque *vicus* quatre officiers nommés *vicomagistri* (ce qui signifiait « maîtres d'un *vicus* »). Ils exerçaient la surveillance relativement aux matières d'ordre, de sûreté publique, de police. On les renouvelait chaque année; ils étaient désignés, par le sort, entre les habitants du *vicus*. A certains jours, probablement lors de la célébration des compitalies, ils portaient la prétexte et étaient accompagnés de deux licteurs. Les *vicomagistri* avaient existé durant la république, dans la division par quartiers qui remontait à Servius Tullius. Auguste, en augmentant le nombre des quartiers, ne paraît pas avoir modifié l'institution des *vicomagistri*.

VICTOR (SAINT-), bourg de France (Ardèche), cant. de Saint-Félicien, arrond. de Tournon; pop. aggl., 264 hab. — pop. tot., 2,012 hab.

* **VICTOR-EMMANUEL II** (Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas), roi d'Italie. — Il est mort à Rome le 9 janvier 1878, d'une pleurésie aiguë, compliquée d'une fièvre pernicieuse. Sa maladie n'avait duré que quatre jours. Quelques instants avant de mourir, il avait pu causer encore avec les membres de sa famille et les personnes de son entourage habituel. Lorsque Pie IX apprit la gravité de la maladie du roi, il envoya au Quirinal un ecclésiastique, « chargé non-seulement de s'informer de la santé du roi, dit l'*Observatore romano*, mais aussi de s'occuper de l'âme du malade, afin que, appelé à paraître devant Dieu, il fût digne de sa miséricorde. » Cet ecclésiastique ne fut point introduit. Toutefois, Victor-Emmanuel, qui était un catholique pratiquant, se confessa à son chapelain, le prêtre Anzino, et reçut de lui l'extrême-onction. D'après le *Fanfulla*, le roi dit, peu d'instants avant d'expirer : « Je meurs catholique. J'ai toujours eu de l'affection et de la déférence pour la personne de Sa Sainteté. Si dans quelques-uns de mes actes j'ai pu causer personnellement du déplaisir au saint-père, je déclare que j'en éprouve du regret; mais, dans tout ce que j'ai fait, j'ai la conscience d'avoir toujours accompli mes devoirs de citoyen et de prince et de n'avoir rien fait contre la religion de mes ancêtres. » Il dit encore à son fils, le prince Humbert, qui allait lui succéder sur le trône d'Italie : « Soyez ferme et bon et aimez d'un amour égal la patrie, la liberté et la religion. » La mort de Victor-Emmanuel produisit dans toute l'Italie une profonde et douloureuse émotion. Il avait su se faire aimer, et il était devenu, par les immenses services qu'il avait rendus à son pays en faisant l'unité italienne, un des souverains les plus populaires qui aient jamais existé. Victor-Emmanuel avait été excommunié par le pape. La camarilla ultramontaine, toute-puissante au Vatican, se prononça pour qu'on empêchât les funérailles du roi d'avoir lieu dans une des basiliques de Rome. Pie IX ne céda point à ce conseil, qui pouvait amener un soulèvement populaire; une fois par hasard, il consentit à faire preuve de tact et de modération : il autorisa la célébration des obsèques dans le Panthéon, où les restes du premier roi d'Italie furent déposés solennellement le 17 janvier.

Victor-Emmanuel se levait à quatre heures du matin, et sa vie était réglée comme une horloge. Il avait des heures fixes pour les réceptions, les promenades, les audiences privées, les théâtres, où il allait souvent, la lecture, etc. Il dînait à minuit, avant de se coucher, et c'était souvent son unique repas. En hiver et en été, il portait les mêmes habits. Quand on lui voyait un paletot, c'est qu'il était malade. Il détestait le frac, les chapeaux neufs et ne portait de gants que lorsqu'il y était forcé; encore ne gantait-il que sa main gauche. On ne lui connut jamais de parapluie, et il se promenait en voiture découverte sous la neige et sous le soleil. Il allait au spectacle en veston, préférant les théâtres populaires, où il est permis de fumer, car il ne renonçait pas volontiers au cigare. Avec ses gens, il était familier; il ne les appelait pas à coups de sonnette, mais d'une voix forte, qu'on entendait de loin. Ce prince était très-libéral, de sorte que sa liste civile, peu considérable, souffrait d'un déficit chronique. Ses libéralités étaient continuellement combattues par les ministres, surtout par M. Visone, qui poussait l'économie jusqu'à la tyrannie. Il arrivait souvent au roi de ne pas oser lui demander de l'argent; on raconte que, pour l'adoucir en cas de besoin pressant, il lui envoyait du gibier : un faisan, puis deux, puis quatre, et, quand le ministre était bien affriandé, on implorait une petite avance de 20,000 à 30,000 francs. Le ministre en prit l'habitude, et, quand il voyait venir des faisans, il disait : « Il paraît que le roi a besoin de monnaie. » Pendant l'épidémie cholérique qui régnait à Naples en 1865, Victor-Emmanuel, en visitant un hôpital, prit la main d'un moribond et lui dit : « Courage, pauvre homme, tâchez de guérir. » Celui-ci fut si émotionné par l'étreinte royale, qu'il guérit en effet. On cria au miracle, ce qui amusa fort le roi : « Pourvu, dit-il, qu'on ne me mette pas en morceaux pour me changer en reliques! » Pendant une grave maladie dont il avait été atteint en 1868, il avait épousé religieusement à San-Rossora, devant un prêtre délégué par l'archevêque de Pise, la comtesse de Miraflori, dont il avait plusieurs enfants, et qui mourut peu de temps après lui.

Victoria, nom d'une colonne élevée sur la place du Roi (*Kœnigs Platz*), à Berlin, et dont l'inauguration eut lieu le 2 septembre 1873. Elle a pour objet de rappeler le souvenir des victoires remportées dans les dernières guerres de la Prusse contre les Danois, les Autrichiens et les Français. Ce monument a une hauteur totale de 195 pieds; il est donc plus élevé que la colonne Vendôme, qui ne mesure que 162 pieds.

Sur une large base de granit gris est posé un socle carré en granit rouge de Suède, orné de quatre bas-reliefs en bronze, représentant des scènes de la guerre danoise (prise de Duppel), de la bataille de Sadowa, la capitulation de Sedan et la rentrée triomphale de l'armée prussienne à Berlin en 1871. Sur ce socle s'élève une construction circulaire en granit brun, portée par seize colonnes en granit rouge qui entourent la base de la colonne, ornée de mosaïques figurant l'*Allemagne attaquée par la France*, l'*Union des peuples allemands* et la *Proclamation de l'empire allemand à Versailles*. Le fût de la colonne, qui a un diamètre de 16 pieds, est en grès rouge et se trouve divisé en trois tronçons superposés, dont le premier est orné de vingt canons danois faisant office de colonnes, le second de vingt canons autrichiens, et le dernier de vingt canons français. Vient ensuite le chapiteau, formé de huit aigles, et qui supporte une plate-forme entourée d'une grille en fer, avec la statue en bronze de la *Victoire*, modelée par Drake. Elle mesure 31 pieds et se tient debout sur le pied droit. Elle porte sur la tête un casque, orné d'un aigle; la main droite est levée et tient une couronne de laurier, la gauche un étendard décoré de la Croix de fer de Prusse.

* **VIDANGE** s. f. — Au plur., Se disait des lochies, chez les femmes en couche.

VIDANGER v. a. ou tr. (vi-dan-jé — rad. *vidange*. Prend un *e* après le *g* dans la conjugaison quand la terminaison commence par un *a* ou par un *o* : *Il vidangea, nous vidangeons*). Vider, en parlant de bouteilles ou des fosses d'aisances.

* **VIDAUBAN**, bourg de France (Var), cant. de Luc, arrond. et à 17 kilom. de Draguignan, près de la rive gauche de l'Argens; pop. aggl., 2,415 hab.—pop. tot., 3,132 hab.

* **VIDE** s. m. — **Allus. littér. La nature a horreur du vide**, Aphorisme de l'ancienne physique, qu'elle formulait ainsi : *Natura abhorret a vacuo*, et qu'elle avait créé pour rendre raison de certains phénomènes qu'elle ne pouvait expliquer. Ce rôle de la nature fut complétement supprimé par les expériences que fit Torricelli sur l'ascension de l'eau dans les pompes. Il démontra mathématiquement que cette ascension a pour cause la pesanteur atmosphérique, et que si l'eau, dans un corps de pompe, ne peut pas dépasser une hauteur de 32 pieds, c'est parce qu'il y a alors équilibre complet entre la colonne d'eau et l'atmosphère.

L'*horreur de la nature pour le vide* a passé dans la langue, et les allusions que l'on y fait sont le plus souvent plaisantes. C'est ainsi que l'ivrogne et le glouton justifient, l'un sa soif inextinguible, l'autre sa faim insatiable, en comparant leur gosier et leur ventre à dame nature, qui a horreur du vide.

« C'est une des lois les plus générales et les plus évidentes que le remède de l'abus naît de l'abus, et que le mal, arrivé à un certain terme, se détruit lui-même. Mais alors une nouvelle réalité se précipite nécessairement à la place de celle qui vient de disparaître, car *la nature a horreur du vide*. »

J. DE MAISTRE.

« Le parquet a deviné les ressources terribles que la solitude donne à la justice contre le remords. La solitude, c'est le vide; et la *nature morale en a tout autant d'horreur* que la nature physique. La solitude n'est habitable que par l'homme de génie qui la remplit de ses idées. »

BALZAC.

« En vérité! elle qui n'avait que les Tuileries en tête! Comment avez-vous pu... ? — Je lui ai mis autre chose en tête, voilà tout. C'est toujours ainsi qu'il faut agir avec les femmes, car elles *ont horreur du vide*, et l'on ne parvient à leur arracher une idée folle qu'en la remplaçant aussitôt par une autre. »

CH. DE BERNARD.

VIDEMENT s. m. (vi-de-man—rad. *vider*). Action de vider.

VIDE-POMMIER s. m. (vi-de-po-mié). Nom vulgaire du gui blanc.

VIDEUR, EUSE s. (vi-deur, eu-ze — rad. *vider*). Celui, celle qui vide : *Un* VIDEUR *de volailles*.

Vie dans l'homme (LA), ses manifestations diverses, leurs rapports, leurs conditions organiques, par J. Tissot (1861, 1 vol. in-8°). M. Tissot est un de ces philosophes indépendants qui ne redoutent pas la physiologie et croient au contraire trouver en elle un puissant auxiliaire de la psychologie et de la métaphysique. L'ouvrage dont nous entretenons nos lecteurs est là pour en témoigner.

On peut étudier la vie dans l'homme à un double point de vue : ou bien on se place au centre intérieur de la conscience, et l'on contemple l'activité intellectuelle qui se manifeste de mille façons différentes; c'est le rôle du philosophe; ou bien on se place à l'extérieur et l'on examine la vie dans la matière; c'est ce que fait le physiologiste. Celui-là sera supérieur au psychologue et au physiologiste, celui-là sera le vrai philosophe, qui embrassera dans une vue commune les résultats particuliers obtenus par tous les deux. M. Tissot a cherché à être ce philosophe.

« La vie morale et intellectuelle a beau être ce qui appartient le plus en propre à l'homme et ce qui le distingue du reste des êtres, cette vie humaine par excellence n'est pas exclusivement toute la vie dont nous vivons. Elle est notre principale portion, elle n'est pas le fond unique de notre nature. Par la raison nous dominons l'animal, comme celui-ci surpasse la plante par les fonctions de relation, comme la plante elle-même s'élève par l'organisation au-dessus des êtres dans lesquels n'agissent que les forces physiques. Mais l'homme a beau regarder de haut l'animal, et la plante, et la pierre, il est lui-même pierre, plante et animal. Il remplit en quelque sorte l'intervalle qui sépare ce que nous connaissons de plus parfait dans le monde de ce que nous y connaissons de plus imparfait. La supériorité de l'homme lui donne le privilége de tout contenir et de tout manifester, comme leur élévation donne aux plus hautes montagnes des régions tropicales le privilége d'offrir, de leur pied brûlant à leur cime glacée, toutes les variétés de la vie répandues sur le globe de l'équateur au pôle. »

A ce point de vue élevé, l'homme n'est ni un ange ni une bête, ou plutôt il est tous les deux ensemble. Aussi M. Tissot ne se préoccupe pas d'isoler, par une abstraction constante, la forme supérieure de notre être de toutes les autres. Dans l'analyse et l'exposition des faits de la vie intellectuelle et animale, il suit un ordre différent de celui adopté par l'école; il ne commence pas par les perceptions et les sensations, phénomènes qui ne constituent pas la forme la plus parfaite de notre activité; mais il commence par déterminer rigoureusement les éléments constitutifs qui nous font hommes. Ces éléments sont : la raison, puissance par laquelle nous concevons le nécessaire et l'absolu; puis la conscience, qui nous permet de distinguer le moi du non-moi et la vie humaine de la vie animale. Ensuite, l'auteur examine les faits corporels de la vie de relation et établit une corrélation dynamique entre les faits corporels et les faits spirituels. Prenons un exemple dans cette seconde partie, la plus curieuse du livre. Interrogez un physiologiste et demandez-lui ce que c'est que la volonté; c'est, vous répondra-t-il, un effet du jeu du système nerveux; demandez la même chose à un psychologue, et il vous répondra que la volonté est une faculté, un pouvoir libre. Aucune de ces deux définitions ne satisfait M. Tissot, et si vous voulez être bien renseignés, si vous voulez voir comment d'un point de vue supérieur il domine à la fois la psychologie et la physiologie, ouvrez son livre, et il vous dira : le mouvement des nerfs est une condition réelle, quoique peu connue, de la volonté; mais on ne peut ériger l'agent nerveux en pouvoir vague et indéterminé, en principe de l'acte volontaire. Entre l'acte spontané et l'acte volontaire, il n'y a que l'intervalle de l'éclair de la pensée. Mais cet éclair, tout réfléchi qu'il est, est encore le fruit de l'activité spontanée. Tant il est vrai que l'activité, quelles qu'en soient la manifestation et la forme, a ses racines, par delà la conscience, dans l'essence impénétrable du principe pensant. Qu'est-ce donc que la volonté? Pas autre chose que l'activité spontanée elle-même, dirigée par des idées et accompagnée de conscience et de réflexion. C'est l'activité que l'âme, qui se conçoit *moi* en vertu de sa raison, conçoit aussi *mienne* par un acte de la même faculté. C'est l'activité du moi. Les volitions sont donc des actes du moi. « Cette définition, dit M. de Suckau, qui ne s'applique qu'au fait, est aussi exacte que possible. Si le fait est rapporté au moi, le moi n'est ni une substance ni un être à part; ce n'est que la forme la plus haute de la vie humaine; en soi, il n'est rien, il n'est qu'une manière d'être et le principal caractère de ce que nous nommons l'homme. Nous savons ce que c'est que vouloir, en sachant ce qui distingue de tout autre le phénomène spécial appelé volition. Mais là s'arrête notre connaissance. Comment, pourquoi voulons-nous? Nous l'ignorons. Comme le dit très-bien M. Tissot, nous constatons en nous une activité spontanée dirigée par des idées et accompagnée de conscience et de réflexion; mais cette conscience a ses racines dans l'essence impénétrable de notre être. »

En procédant de cette manière prudente, on arrive à ne jamais confondre une connaissance nette et certaine avec ce qu'on ne fait qu'entrevoir dans un clair-obscur, et même ce qu'on ignore le plus souvent. On ne saurait trop louer l'auteur de cette réserve vraiment philosophique. C'est le mot de Socrate, à qui l'on demandait ce qu'il savait : « Ce que je sais, c'est que je ne sais rien; » c'est le titre de l'ouvrage du cardinal de Cusa : *De docta ignorantia*, l'ignorance qui se sait; c'est encore le mot de Royer-Collard : La science consiste à faire dériver l'ignorance de sa source la plus élevée. C'est, a dit le jeune et éminent critique cité plus haut et enlevé à la philosophie par une mort prématurée, c'est un grand progrès d'esprit que de ramener à une même ignorance intelligible bien des choses qu'on croirait savoir pour les avoir définies et nommées. « Les extrémités mêmes auxquelles est parvenue la science véritable ne s'en trouvent que mieux marquées. Telles sont les impressions que l'on rapporte de la lecture du livre de M. Tissot. Quelque charme qu'on ait pu y trouver dans la rigueur de la méthode, dans la délicatesse des analyses, dans l'exactitude des observations, on sent que le plus grand mérite du livre est dans l'application constante de ce sage et prudent esprit de critique qui ne se lasse pas de chercher et qui repousse les solutions absolues et définitives. Quelque profit que la science de l'homme puisse retirer de cette vaste étude où tant de faits accumulés sont si heureusement étudiés et si justement rapportés à une même cause, l'ouvrage vaut surtout comme modèle de ce juste mélange de hardiesse et de réserve qui convient au vrai philosophe. »

Vie éternelle (LA), par le P. Enfantin (Paris, 1861, 1 vol. in-8°). Le père des saint-simoniens a écrit, après le titre la *Vie éternelle*, sur la couverture même de son ouvrage, ces mots : *passée, présente et future*. C'est que, comme il le dit lui-même, son ouvrage s'adresse particulièrement aux personnes qui s'imaginent croire à la vie éternelle, et qui ne croient pas cependant à une vie passée, antérieure à leur naissance; de sorte que, loin d'avoir foi à la vie éternelle, elles ne croient réellement qu'à une vie future, postérieure à la mort : « Cette contradiction avec leur prétendue foi dans la vie éternelle, qui devrait également rendre compte de la vie antérieure à la naissance et de la vie postérieure à la mort, et cette confusion, cette indentification du futur et de l'éternel les empêchent de comprendre la vie présente, lien de la vie passée et de la vie future, et de la pratiquer comme le fait celui qui croit réellement à la vie éternelle, embrassant le passé, le présent et l'avenir. »

Mais si le Père Enfantin s'est efforcé, dans la *Vie éternelle*, de convaincre d'inconséquence ceux qui croient à la vie future sans croire à la vie passée, il cherche à convertir à ces idées une autre partie du public; il s'adresse, dit-il, également aux personnes « qui tiennent légitimement et avec ferveur à la perpétuation de leur individualité, de leur personnalité, à ce qu'elles nomment leur vie future et le salut de leur âme; tout en oubliant qu'il n'y a pas, qu'il ne saurait y avoir et qu'on ne doit pas concevoir, imaginer, rêver une individualité privée du milieu en qui elle puise et à qui elle donne incessamment sa propre vie. »

Par conséquent, il cherche à faire comprendre que toute croyance à la perpétuation de la personnalité, « lorsqu'elle n'implique pas et surtout lorsqu'elle repousse la croyance à la perpétuation simultanée du milieu où vit cette personnalité, » est « une abstraction funeste, un rêve d'égoïsme qui détache l'individu de ce qu'il doit aimer, l'homme de ses frères, l'être de tout ce qui n'est pas lui. »

Voici, du reste, le *Credo* que le vieux champion du saint-simonisme formule clairement sur le problème de l'être humain : « Je crois, dit-il, à la vie éternelle, c'est-à-dire passée, présente et future. Je crois à la perpétuation de ma personnalité, c'est-à-dire d'elle et du milieu qui complète sa vie, sans lequel elle ne saurait être ni par conséquent se perpétuer. Je crois que ce qui *est* contient le résumé de ce qui *fut*, dont il est le tombeau, et le germe de ce qui *sera*, dont il est le berceau, et que l'union progressive de ce résumé et de ce germe, c'est-à-dire de notre vie passée et de notre vie future, constitue la vie présente, nommée plus spécialement *la vie*. Je crois que toutes les religions antérieures au christianisme ont été fondées sur la tradition, sur la vie du passé, sur l'inspiration des ancêtres, en un mot sur le Père. Je crois que le christianisme, au contraire, a puisé sa force dans la prophétie, dans la vie future, dans l'aspiration vers l'homme nouveau, vers le Fils. Je crois qu'il s'agit aujourd'hui de réunir ces deux sources de vie dans le sentiment vrai de la vie présente, qui doit être l'union de la vie passée et de la vie future, le nœud de la tradition et de la prophétie; l'esprit de paix et de tolérance venant réconcilier les enfants avec leurs ancêtres, le lien du Père et du Fils, que les chrétiens ont nommé le Saint-Esprit, et qui est l'amour de chaque être pour son prochain et de tous les êtres pour Dieu. »

La *Vie éternelle* a la forme d'une lettre adressée « au commandant du génie C. Richard; il ne faut pas croire que cette lettre ait été cependant écrite pour un particulier et imprimée après coup. Non, Enfantin a de prime abord écrit pour le public, et si son travail a la forme épistolaire, il faut s'en prendre aux apôtres; oui certes, aux apôtres, dont P. Enfantin se croit le successeur et l'héritier : « Je ne me dissimule pas, dit-il, combien il est délicat et difficile d'exposer des solutions nouvelles de ces immenses problèmes, en présence de celles qui, après avoir régné durant des siècles sur les esprits et sur les cœurs, sont cependant ébranlées de toutes parts. C'est ce qui m'a fait prendre la forme intime et libre de l'exposition épistolaire. L'exemple des premiers temps du christianisme est, sous ce rapport, une leçon imposante. Je serais bien heureux si je trouvais dans mes lecteurs l'indulgente tolérance que n'ont pas toujours rencontrée chez les païens les premières épîtres chrétiennes; plus heureux encore si j'excitais des convictions semblables. »

A la lettre sur la *Vie éternelle*, le P. Enfantin a joint un appendice sur les peines et les récompenses futures et sur la prière. La récompense de l'homme de bien est le progrès dans une autre existence; la peine du méchant est « l'inverse du progrès, la perte d'un rang dans la hiérarchie des êtres. » Quant à la prière « normale », c'est une pure « action de grâces. »

Cet appendice, écrit, comme la *Vie éternelle*, sous forme de lettre, est suivi de trois notes qui se rattachent à l'ouvrage comme développement des principales questions qui y sont traitées. La première avait été écrite à propos de l'ouvrage du P. Gratry, la *Philosophie du Credo*, et a pour principal objet la création, envisagée comme manifestation de Dieu.

La seconde contient une correspondance sur ou plutôt contre le pouvoir temporel, adressée à M. Dupanloup, évêque d'Orléans, à son grand vicaire et à l'un de ses amis.

La troisième avait déjà paru en 1858. C'est une réponse aux attaques dirigées contre les saint-simoniens par le P. jésuite Félix dans ses conférences à Notre-Dame.

Il ne faut pas confondre l'ouvrage que nous venons d'analyser avec un opuscule du même auteur : *Lettre à Charles Duveyrier sur la vie éternelle*, publiée en 1832 et réimprimée dans la *Science de l'homme*, par le P. Enfantin (Paris, 1858, 1 vol. in-8°, Victor Masson).

Vie parisienne (LA), journal hebdomadaire illustré, dirigé par Marcelin, fondé en 1862. Cette publication s'occupe des mœurs élégantes, des choses du jour, de fantaisies, de voyages, de théâtres, de la mode. Les principaux dessinateurs qui prêtent ou qui ont prêté leurs crayons à Marcelin sont : Robida, Henri de Montaut, Edmond Morin et le regretté Hadol. La *Vie parisienne*, ayant la prétention de s'adresser exclusivement aux gens du monde, au *high-life*, publie tous ses articles signés de pseudonymes, pour faire croire au lecteur qu'elle a pour collaborateurs, non pas des gens du métier, mais des dandies et des coureurs de salons. La plupart de ces pseudonymes n'ont pas tardé à devenir des plus transparents. Ainsi, Gustave Z... n'est autre qu'un peintre de talent, charmant conteur à ses heures, M. Gustave Droz, qui a réuni en volume, sous le titre *Monsieur, Madame et Bébé*, les premières nouvelles qu'il publia dans ce journal. Edmond About a également collaboré pendant quelque temps à la *Vie parisienne*, où il a écrit notamment des études bretonnes très-remarquées. Les autres collaborateurs principaux furent, dès le début, Champfleury, l'illustre auteur de *Chien-Caillou*, et M. Schnerb, qui ne tarda pas à se séparer de Marcelin pour fonder un journal rival, *Paris-Caprice*, qui disparut en 1870.

La *Vie parisienne*, qui a un certain succès de vogue, justifiée plutôt par son titre que par son mérite réel, devait éclore sous l'Empire, cette époque de décadence, où la liberté n'existait réellement que pour les viveurs et les coureurs d'aventures galantes. C'est un journal qui a recruté sa principale clientèle parmi nos élégantes et nos pécheresses en renom. Vous le trouverez dans tous les boudoirs et dans toutes les alcôves. Il est si parisien, si pimpant, et surtout si croustillant! Mais, imitant l'exemple de M. de Buffon, tous ses collaborateurs n'écrivent qu'avec des manchettes. Ils ne dédaignent pas le scandale et ne reculent pas devant les récits les plus échevelés.

Mais qu'en termes galants ces choses-là sont dites!

Les écrivains de la *Vie parisienne* se conforment en tous points au précepte du poëte :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,
Mais le lecteur français veut être respecté.

C'est dans la *Vie parisienne* que fut publiée l'histoire du fameux bal masqué qui fut donné au ministère de la marine, dans les dernières années de l'Empire. On s'en souvient, les principales beautés de cette fête impériale représentaient les cinq parties du monde; c'était une véritable orgie de satin, de diamants et surtout de nudités; un défilé de Vénus anacréontiques. Comme bien on pense, la *Vie parisienne* n'eut pas assez de madrigaux, assez de fleurs, assez d'encens à sacrifier sur l'autel de ces grandes dames. Comme contre-partie, comme note discordante dans ce concert de marivaudages, un journal de l'opposition, l'*Avenir national*, publia, sous la signature de M. Taxile Delord, un article qui retentit comme un éclat de tonnerre. M. Taxile Delord, s'armant du fouet de Juvénal, flagella ces grandes dames en rupture de modestie, parla de la jeunesse antique, et, s'adressant à la jeune génération, il termina ainsi sa vigoureuse et implacable satire : « Et vous, vous serez les fils des femmes qui auront défilé! »

Un des principaux collaborateurs de la *Vie parisienne* fut également Ernest Feydeau. L'auteur de *Fanny* y publia, à propos du maillot d'une danseuse, un article capable de faire rougir une hétaïre des boulevards extérieurs. Le numéro fut saisi, mais le journal, qui a toujours trouvé le moyen d'être très-bien en cour, ne fut pas autrement inquiété.

Les gravures, nous devrions peut-être dire les gravelures, de la *Vie parisienne* sont en complète harmonie avec le texte. Rarement elles sont remarquables par le talent de ceux qui les ont dessinées; elles le sont souvent, par exemple, par leur décolleté. Signe particulier : les déesses qu'elles nous représentent ont des corsages de guêpe et une taille d'au moins six pieds. Cela manque totalement de proportion, mais cela a de l'œil et plaît énormément, paraît-il, aux abonnés de ce journal paré, fardé et musqué au recto aussi bien qu'au verso.

VIEILLARD (Émile), ingénieur français, né à Paris en 1836, mort dans la même ville en 1875. Elève de l'Ecole polytechnique, il en sortit parmi les premiers, entra à l'Ecole des mines et fut nommé ingénieur des mines à Caen. C'était un homme instruit, qui a laissé deux ouvrages dignes d'attention : *Etude géologique sur les terrains crétacés et tertiaires du Cotentin* (1875, in-8°) et le *Terrain houiller de la basse Normandie, ses ressources, son avenir* (1875, in-8°).

VIEILLE s. ou adj. f. Plusieurs œuvres dont le titre commence par ce mot sont analysées ou décrites au tome XV du *Grand Dictionnaire*, à l'ordre alphabétique déterminé par la forme masculine VIEUX.

VIEILLE-AURE, village de France (Hautes-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. de Bagnères-de-Bigorre; pop. aggl., 332 hab. — pop. tot., 372 hab.

VIEILLEMENT adv. (viè-lle-man; *ll* mll. — rad. *vieil*). D'une manière vieille, à la manière des vieux : *Il s'habille plus* VIEILLEMENT *que son âge*.

* **VIEILLEVIGNE**, bourg de France (Loire-Inférieure), cant. d'Aigrefeuille, arrond. et à 31 kilom. S. de Nantes, près de la rive gauche de l'Ognon; pop. aggl., 747 hab. — pop. tot., 3,526 hab.

VIELLARD-MIGEON (François-Christophe-Nicolas-Juvénal), industriel et homme politique français, né à Belfort en 1803. Il a fondé, près de sa ville natale, à Marvillars, des forges, des manufactures de fil de fer, de vis à bois, etc., qui ont acquis une grande importance, et il a obtenu, pour ses produits, de nombreuses médailles aux expositions de l'industrie. M. Viellard-Migeon était depuis dix-huit ans maire de Morvillars, lorsqu'il fut révoqué en 1857, pour s'être prononcé contre le candidat officiel. Lors des élections de 1869, il se porta candidat indépendant au Corps législatif dans la circonscription de Belfort et fut élu député. Il alla siéger dans les rangs du tiers parti, signa l'interpellation des 116 et vota à peu près constamment pour le pouvoir sous le ministère Ollivier. La révolution du 4 septembre 1870 le rendit à la vie privée et à ses opérations industrielles. Au mois d'octobre 1871, il fut réélu membre du conseil général, dont il faisait partie depuis 1848. Le 30 janvier 1876, il posa sa candidature au Sénat dans le territoire de Belfort. Toutefois, avant le scrutin, il se retira devant M. Thiers, qui fut élu. Cet homme d'Etat ayant donné sa démission de sénateur pour représenter à la Chambre des députés le IXe arrondissement de Paris, M. Viellard-Migeon se présenta pour le remplacer le 11 juin 1876 et fut élu. Il alla siéger à droite, dans les rangs des monarchistes cléricaux, avec lesquels il a toujours voté. Le 22 juin 1877, il se prononça pour la dissolution de la Chambre des députés, puis il vota l'ordre du jour Kerdrel et il appuya la politique de réaction et de résistance à la volonté du pays sous les cabinets de Broglie et de Rochebouët. M. Viellard-Migeon est passé à l'opposition après la nomination du ministère libéral et républicain Dufaure-Marcère (14 décembre 1877).

* **VIELMUR**, bourg de France (Tarn), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. O. de Castres, sur l'Agout; pop. aggl., 712 hab.—pop. tot., 1,114 hab.

* **VIENNE** (DÉPARTEMENT DE LA). D'après le recensement de 1876, la population du département de la Vienne est de 330,916 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 2 sénateurs et 6 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il fait partie de la 9e région, 9e corps d'armée, dont le quartier général est à Tours. Poitiers et Châtellerault sont des subdivisions de région; la première dépend de la 34e brigade, 17e division d'infanterie, dont le quartier général est à Châteauroux; la seconde de la 35e brigade, 18e division d'infanterie, dont le quartier général est à Tours. Poitiers est la résidence de la 9e brigade d'artillerie.

* **VIENNE** (DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-). D'après le recensement de 1876, la population de ce département est de 336,061 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, le département de la Haute-Vienne nomme 2 sénateurs et 6 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il fait partie de la 12e région, 12e corps d'armée, dont le quartier général est à Limoges. Limoges est une subdivision de région et la résidence du général commandant la 23e division d'infanterie et du général commandant la 12e brigade de cavalerie. Cette ville est, en outre, le chef-lieu de la 17e direction du génie.

* **VIENNE**, ville de France (Isère), ch.-l. d'arrond. et de deux cant., sur la rive gauche du Rhône, à 80 kilom. N.-O. de Grenoble; pop. aggl., 21,104 hab.—pop. tot., 26,502 hab. L'arrond. compte 10 cant., 136 communes, 146,249 hab.

Vierges (LES ONZE MILLE). V. URSULE (sainte), au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

* **VIERZON** ou **VIERZON-VILLE**, ville de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. N.-O. de Bourges, sur la rive droite de l'Yèvre; pop. aggl., 8,994 hab.—pop. tot., 8,995 hab.

* **VIERZON-VILLAGE**, bourg de France (Cher), cant. de Vierzon-Ville, arrond. et à 32 kilom. de Bourges; pop. aggl., 1,058 hab. — pop. tot., 6,731 hab.

* **VIESLY**, bourg de France (Nord), cant. de Solesmes, arrond. et à 18 kilom. de Cambrai; pop. aggl., 3,083 hab. — pop. tot., 3,105 hab.

VIETTE (François), homme politique et journaliste français, né Blamont (Doubs) en 1843. Sous l'Empire, il fit une vive opposition au pouvoir dans le journal le *Doubs*. Pendant la guerre de 1870-1871, M. Viette combattit à la tête d'une compagnie de mobilisés de son département. Le 8 octobre 1871, les électeurs du canton de Blamont le choisirent pour conseiller général. Il continua à défendre les institutions républicaines, auxquelles il était depuis longtemps attaché, dans le *Républicain de l'Est*, puis dans la *Démocratie franc-comtoise*, dont il fut un des principaux fondateurs et rédacteurs. Lors des élections du 20 février 1876, le comité républicain de Montbéliard le désigna pour candidat à la Chambre des députés. Dans sa profession de foi, il dit : « Je veux la République, ce terrain neutre sur lequel doit avoir lieu la réconciliation de tous les partis. La République, selon moi, doit s'affermir progressivement, sagement et sans violences. » Elu député par 9,091 voix contre M. Grosjean, républicain comme lui, il alla siéger à gauche et vota constamment avec la majorité républicaine. Le 18 mai 1877, il signa la protestation des gauches contre la résurrection du gouvernement de combat; puis, le 19 juin, il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. La Chambre ayant été dissoute, il se représenta devant ses électeurs le 14 octobre 1877 et fut réélu député par 10,276 voix contre M. Mettetal, candidat officiel et monarchiste, soutenu ardemment par l'administration. M. Viette reprit sa place dans la majorité républicaine, avec laquelle il a toujours voté.

* **VIEUX-BERQUIN**, bourg de France (Nord), cant. de Bailleul, arrond. et à 11 kilom. N.-E. d'Hazebrouck, sur la Borre; pop. aggl., 655 hab. — pop. tot., 3,264 hab.

* **VIEUX-CONDÉ**, bourg de France (Nord), cant. de Condé, arrond. et à 14 kilom. N. de Valenciennes, sur l'Escaut; pop. aggl., 3,617 hab.—pop. tot., 5,681 hab.

VIEUX-MARCHÉ (LE), bourg de France (Côtes-du-Nord), cant. de Plouaret, arrond. de Lannion; pop. aggl., 560 hab.—pop. tot., 2,514 hab.

* **VIF, VIVE**, adj. — Se dit du duvet ou de la plume prise sur l'oiseau vivant.

* **VIF**, bourg de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. S. de Grenoble, près de la Gresse; pop. aggl., 1,257 hab. — pop. tot., 2,925 hab.

Viga Glum, saga islandaise, par Snorri Sturluson. L'auteur descendait, au cinquième degré, du héros de son récit, de Glum le Meurtrier (*Viga*), fils d'Eyiolf de Thvéra. Chrétien sincère, mais écho fidèle des sentiments qui, pendant la période du polythéisme, avaient inspiré les efforts et soutenu la prodigieuse fortune des Normands, le poëte se glorifiait d'un ancêtre dans lequel les qualités, bonnes et mauvaises, mais également puissantes de sa race avaient trouvé leur plus complète expression. Glum vécut au Xe siècle. Il montra d'abord, dit la saga, une pesanteur farouche et des allures sauvages. « Il gardait habituellement le silence; son front était bronzé, sa chevelure hérissée et d'un blond presque blanc; dans les réunions joyeuses, il se couvrait la tête de son manteau et repoussait toutes les avances des convives. Quand une colère violente s'emparait de lui, il commençait par éclater de rire, puis une pâleur de mort se répandait sur son visage, et des larmes grosses comme des grains de grêle jaillissaient de ses yeux. Il éprouvait alors un désir irrésistible de donner la mort à un ennemi. » Son coup d'essai fut fatal à un héros norvégien, Bjoern Tête de fer. Il tua ensuite Sigmund, un de ses parents, qui avait dépouillé sa mère. Le père de Sigmund, Thorkel, le cita devant l'assemblée populaire (le *Thing*); Glum et son adversaire produisirent leurs témoins, et Sigmund fut considéré comme ayant été frappé sur une possession usurpée, en sorte que sa mort ne donna lieu qu'à une compensation en argent. Tel fut le premier des meurtres éclatants auxquels Glum dut son surnom, « et qui en firent un homme de marque dans sa contrée. » Son intrépidité, en les commettant, n'était point au-dessous de son habileté à en éluder les conséquences légales devant les assemblées judiciaires où, chaque année, une cause nouvelle l'amenait à comparaître. Tantôt il alléguait que telle mort violente, dont il était l'auteur, ne faisait que rétablir la balance dans le compte de sang ouvert entre sa maison et celle de ses ennemis; tantôt il se reconnaissait redevable d'une réparation pécuniaire. Chacun de ses exploits était célébré par lui-même dans quelques stances qui devenaient aussitôt populaires en Islande. La saga les rapporte dans l'ordre de leur succession.

Ce récit est plein de traits de mœurs et garde le reflet de toutes les vieilles croyances scandinaves. Un jour, Glum crut voir deux femmes qui portaient un tronc d'arbre creusé et qui s'arrêtèrent devant Hrisateig. Puisant alors dans leur auge, elles arrosèrent de sang toute la contrée. « Ce sont des walkyries.

chanta Glum à ses compagnons; attendez-vous à voir notre terre abreuvée par le sang des guerriers. » De telles prédictions se trouvaient rarement démenties par l'événement. En effet, une action ne tarda pas à s'engager entre les proches de notre héros et les principaux habitants du bourg d'Erpihole. « Les femmes pansèrent les blessés, dit la saga, sans avoir égard au parti de chacun. » Le *Thing* régla, avec le sang-froid habituel en pareille circonstance, les comptes de ce procès sanglant, et Glum continua la série de ses meurtres.

Lorsque la vieillesse arriva, Glum devint aveugle; son domaine du Thvéra lui fut disputé par des adversaires dont le crédit à l'assemblée générale grandissait tous les ans. Un songe lui révéla la triste issue de ce procès : « Il vit beaucoup de figures assemblées au seuil du temple de Frey, debout sur le sable, au bord du cours d'eau; le dieu, assis sur son siége, leur adressait quelques paroles brèves et dures. Glum, dirent ces apparitions, nous sommes les membres de ta famille qui ont quitté la vie. Nous venons prier Frey de ne pas souffrir que tu perdes le domaine de tes pères, mais sa réponse est négative; il nous rappelle le sacrifice que Thorkel lui offrit quand lui-même a été forcé de fuir devant toi. » Glum reçut froidement la sentence qui l'exilait; il n'y répondit que par quelques stances dédaigneuses, qui sont ses adieux à la poésie.

Le féroce Glum, à la fin de sa vie, se convertit au christianisme. Son fils fit bâtir une église à Forn-Hagi; là reposent ses restes. « De tous les hommes vaillants qui ont vécu dans notre terre, celui-là, disent les gens du pays, est celui qui a possédé le plus noble esprit. Et c'est ici que finit l'histoire de Glum. »

Cette saga, très-intéressante au point de vue de l'étude des mœurs et des institutions islandaises, a été traduite en anglais en 1866 par sir Edmund Head.

* **VIGAN** (LE), ville de France (Gard), ch.-l. d'arrond., à 79 kilom. N.-O. de Nîmes, sur la rive gauche de l'Arre; pop. aggl., 4,230 hab. — pop. tot., 5,389 hab. L'arrond. compte 10 cant., 77 comm., 59,260 hab.

VIGAROSY (Jean-Baptiste-Claude-Charles-Joseph), homme politique français, né à Mirepoix (Ariége) en 1822. Fils d'un riche propriétaire qui présidait, sous Louis-Philippe, le conseil général de l'Ariége, il alla étudier le droit à Paris, où il passa son doctorat. M. Vigarosy se trouvait dans cette ville lorsque la République fut proclamée le 24 février 1848. Il posa sa candidature à l'Assemblée constituante dans l'Ariége, obtint, sans être élu, une dizaine de mille voix et fut nommé membre du conseil général de ce département. Très-attaché aux institutions républicaines, il donna, pour refus de serment, sa démission de conseiller général après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, puis il fit une constante opposition au régime désastreux de l'Empire. M. Vigarosy était depuis le 8 octobre 1871 membre du conseil général de l'Ariége, lorsqu'il posa sa candidature au Sénat dans ce département le 30 janvier 1876. Il signa, avec M. Arnaud de l'Ariége, une profession de foi dans laquelle il affirmait son irrévocable attachement à nos institutions, et il fut élu sénateur par 205 voix. Dans cette Chambre, il fit partie de la gauche républicaine, appuya la politique des ministères Dufaure et Jules Simon et passa à l'opposition après le coup d'Etat parlementaire du 16 mai 1877. Il se prononça contre la dissolution de la Chambre des députés, contre l'ordre du jour Kerdrel, etc., et, après le triomphe du régime parlementaire et libéral, lors de la nomination du ministère Dufaure-Marcère (13 décembre 1877), il donna son appui à la politique libérale et républicaine, conforme à la volonté du pays.

VIGEN (LE), bourg de France (Haute-Vienne), cant. et arrond. de Limoges; pop. aggl., 294 hab. — pop. tot., 2,139 hab.

* **VIGEOIS**, bourg de France (Corrèze), ch.-l. de cant., arrond. et à 39 kilom. N. de Brive, près de la Vezère; pop. aggl., 765 hab. — pop. tot., 2,543 hab.

VIGER-DUVIGNAU (Jean-Louis-Hector), peintre français, né à Argentan (Orne) en 1819. Il vint terminer à Paris ses études classiques, puis, poussé par son goût pour les arts, il suivit les cours de l'école gratuite de dessin dirigée par Montvoisin. M. Viger étudia successivement la peinture sous la direction de Paul Delaroche et de Drolling. Depuis 1845, époque de ses débuts au Salon, il a exposé un grand nombre de tableaux religieux, historiques et de genre. Nous citerons de lui : des portraits (1845); *Démocrite et les Abdéritains*, *Sainte Anne et la Vierge* (1847); *Esclave dans son harem* et deux portraits (1848); sept portraits, notamment celui de *M. Denizard* (1849); la *Sainte Vierge travaillant dans le temple* et deux portraits (1850); portrait de *Mme V. D.* (1855); *Mort de Virgile* et quatre portraits (1857); *Mort de saint Joseph*, *Cléopâtre*, l'*Education de la Vierge*, l'*Enfant malade* (1859); *Flore et Zéphyre*, *Saint Lazare abandonné sur la mer*, *Je dors et mon cœur veille* (1861); la *Mise au tombeau de Jésus-Christ* (1863); le *Christ en croix*, l'*Impératrice Joséphine reçoit à la Malmaison la visite de l'empereur Alexandre* (1864); l'*Impératrice Joséphine avant le sacre*, *Panneau décoratif* (1865); *Souvenir de la Malmaison*, *Stella*, deux portraits de femme, miniature (1866); *Martyre de saint Denis et de ses compagnons*, *Visite de Joséphine de Beauharnais à son mari, détenu au Luxembourg* (1867); *Un pas de gavotte*, représentant Vestris faisant répéter une gavotte à Mme de Récamier (1868); les *Loisirs de la Malmaison* (1869); les *Libellules*, *Je ne pars plus* (1870); le *Retour inespéré* (1872); les *Corbeaux*, *Corinne* (1873); *Visite à Saint-Pierre de Rome*, *Effet de glace dans une avant-scène*, *Pour les pauvres, s'il vous plaît* (1874); *Pendant la neuvaine de Sainte-Geneviève*, la *Mauvaise nouvelle* (1875); *Benedetta*, portrait de *Mme B.* (1876); le *Toton*, *Un instant de liberté* (1877); les *Lilas du voisin*, la *Bonne aventure* (1878).

Ce laborieux artiste a exécuté en outre un grand nombre de tableaux, de portraits, des miniatures, des pastels, des dessins qui n'ont point été exposés. Il a fait un certain nombre de dessins pour l'*Imitation de Jésus-Christ*, éditée par Curmer. Ses œuvres ont des qualités de dessin et de composition, mais elles manquent d'originalité.

Vigie de Koat-Ven (LA), roman, par Eugène Sue (Paris, 1834). La tour de Koat-Ven s'élève sur une des côtes escarpées de la Bretagne. Là vient tous les jours une femme, montée sur un cheval rapide et suivie de son fidèle écuyer Pérez; cette femme, c'est la puissante duchesse d'Almeda; son amant est un personnage mystérieux, une sorte d'ermite. Henri n'a rien, n'espère qu'en elle; il a été trouvé presque inanimé au pied de la tour et doit la vie aux soins que lui a fait prodiguer la duchesse. Non contente de s'être donnée à lui, elle lui offre encore sa main, des titres, des trésors. « Viens demain, » dit-il, et quand elle entre dans la haute salle gothique, au lieu d'un solitaire que couvrait une robe de moine, elle voit un brillant courtisan; les murs sont revêtus de riches tentures; une table, magnifiquement servie, occupe le milieu de la chambre. « Je vous ai jouée, dit Henri à la duchesse; vous me croyiez pauvre, et je suis le comte de Vaudrey. J'ai fait à Versailles le pari que je triompherais de vous, de votre pudeur qui était si insolente pour toutes les femmes. J'en avais fait le pari avec le prince de Guéméné : l'enjeu était sa maîtresse Lélia. » L'Espagnole trouve la force de sortir de la tour..., et Henri s'attable joyeusement avec ses amis qui sont venus le retrouver. Quant à la duchesse, on apprend bientôt qu'elle est morte. En faut-il plus pour mettre le comte à la mode? Le savant Rumphius, qui l'a élevé, lui apporte une lettre que lui a remise un inconnu. C'est Ritta, la duchesse, qui a écrit, à ses derniers moments, ces mots de pardon : « Je vous ai trompé, j'ai eu des amants, vous êtes étranger à ma mort. » Henri s'impose huit jours de retraite, puis il séduit la baronne de Cernan, envoie son mari à Nevers pendant qu'il la conduit à sa petite maison. Plus tard, il tue le mari en duel, puis il part pour Brest, car il est capitaine de frégate, et s'embarque pour les Indes. Il y a sur le vaisseau deux personnages presque inconnus à l'équipage : Ritta et Perez, Ritta qui consent à tout perdre, mais qui veut se venger. Méconnaissable, elle suit partout son ancien amant, et toujours sa vengeance échoue devant l'heureuse étoile du comte de Vaudrey. Sur le vaisseau, elle empoisonne les vivres pour que l'on accuse le capitaine; mais, découverte avec son complice Pérez, elle est mise dans un sac et précipitée à la mer. Là se termine le roman proprement dit; le reste n'est plus qu'une série d'épisodes. Nous avons donné de cette œuvre, qui contient des chapitres du plus grand intérêt, une idée suffisante. Heureusement on ne prouve pas, en entassant les personnages vicieux, que la morale n'existe pas.

* **VIGILE** s. m. — **Encycl.** Antiq. rom. Les *vigiles* furent établis par Auguste, qui les chargea spécialement de veiller aux incendies, de les prévenir et de les réprimer. On lit en effet dans Suétone : *Adversus incendia excubias nocturnas vigilesque commentus est;* « Il imagina contre les incendies les gardes nocturnes et les *vigiles*. » Les *vigiles* étaient au nombre de 2,400; ils avaient quatorze corps de garde, un par chacune des quatorze régions de la ville telle qu'Auguste l'avait divisée; chaque cohorte avait à sa tête un tribun. Le préfet des *vigiles* était de rang équestre; mais le corps était composé d'affranchis, ce qui le mettait dans une condition inférieure relativement aux autres troupes. Tacite en parle comme d'une milice peu distinguée et composée, pour ainsi dire, d'esclaves de l'aristocratie : *At primores civitatis Flavium Sabinum, præfectum urbis, secretis sermonibus incitabant, victoriæ famæque partem capesseret; esse illi proprium militem cohortium urbanarum; nec defuturas vigilum cohortes, servitia ipsorum...* « Mais les premiers de la cité excitaient par de secrets discours Flavius Sabinus, préfet de la ville, à prendre sa part de victoire et de renommée, lui disant qu'il avait en propre les soldats des cohortes urbaines, et que les cohortes des *vigiles*, étant leurs propres esclaves, ne lui feraient pas défaut. » (*Histoires*, III, 64.) Les *vigiles* ne furent d'abord créés par Auguste que d'une manière provisoire, puis le même empereur en fit une institution définitive. Cette institution fut conservée par ses successeurs; elle subsistait encore au temps du Bas-Empire.

* **VIGNACOURT**, bourg de France (Somme), cant. de Picquigny, arrond. et à 17 kilom. N.-O. d'Amiens; pop. aggl., 3,302 hab. — pop. tot., 3,318 hab.

VIGNANCOUR (Louis), homme politique français, né vers 1835. Fils d'un magistrat, il étudia le droit et se fit inscrire, comme avocat, à la cour d'appel de Pau. Pendant la guerre de 1870-1871, M. Vignancour a servi, avec le grade d'officier, dans l'artillerie des mobilisés des Basses-Pyrénées. Lors des élections du 20 février 1876, il fut désigné par les comités républicains comme candidat à la députation dans l'arrondissement d'Orthez contre M. Chesnelong, devenu fameux par l'ardeur de son cléricalisme. Dans sa profession de foi, M. Vignancour se déclara partisan de la République libérale et modérée. Son concurrent l'emporta sur lui, le 20 février, avec 3 voix de majorité; mais la Chambre des députés ayant invalidé l'élection de M. Chesnelong, M. Vignancour fut élu député le 21 mai suivant, par 8,998 voix. Il alla siéger à gauche, vota avec la majorité républicaine, signa la protestation des gauches contre la politique de réaction inaugurée le 16 mai 1877 par le maréchal de Mac-Mahon et fit partie des 363 qui votèrent, le 19 juin, l'ordre du jour contre le ministère de Broglie. Après la dissolution de la Chambre, il se reporta candidat à la députation à Orthez. Combattu avec acharnement par l'administration et par le clergé, il échoua le 14 octobre 1877, avec 8,253 voix contre 9,196 données à M. Planté, candidat bonapartiste et officiel. La Chambre des députés invalida l'élection de ce dernier, et, le 7 avril 1878, M. Vignancour fut élu par 9,788 voix, avec 2,000 voix de majorité sur M. Planté, qui s'était représenté.

Vigne (MA), chant rustique, par Pierre Dupont.

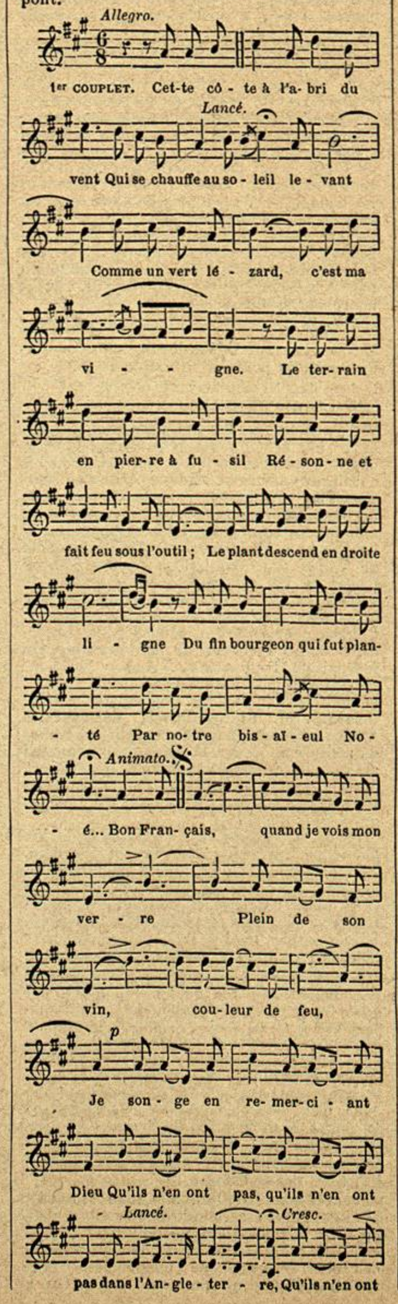

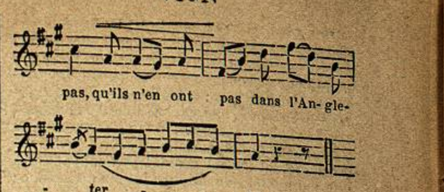

DEUXIÈME COUPLET.

Au printemps, ma vigne, en sa fleur,
D'une fillette a la pâleur;
L'été, c'est une fiancée
Qui fait craquer son corset vert;
A l'automne, tout s'est ouvert :
C'est la vendange et la pressée.
En hiver, pendant son sommeil,
Son vin remplace le soleil.
Bon Français, etc.

TROISIÈME COUPLET.

La cave où mon vin est serré
Est un vieux couvent effondré,
Voûté comme une vieille église;
Quand j'y descends je marche droit,
De mon vieux vin je bois un doigt...
Un doigt... deux doigts... et je me grise
A moi le mur et le pilier!...
Je ne trouve plus l'escalier.
Bon Français, etc.

QUATRIÈME COUPLET.

La vigne est un arbre divin,
La vigne est la mère du vin;
Respectons cette vieille mère,
La nourrice de cinq mille ans,
Qui, pour endormir ses enfants,
Leur donne à teter dans un verre.
La vigne est mère des amours,
O ma Jeanne, buvons toujours.
Bon Français, etc.

* **VIGNEAU** s. m. — Bot. Nom par lequel on désigne quelquefois l'ajonc d'Europe.

VIGNERON (Pierre-Roch), peintre français, né à Vosnon (Aube) en 1789, mort à Paris en 1872. Il vint étudier la peinture à Paris et s'y fixa. Cet artiste obtint une médaille de 2e classe en 1817 et la croix de la Légion d'honneur en 1855. Il s'était adonné à la peinture de genre et au portrait et il avait exposé sous la Restauration un certain nombre de petits tableaux, dont l'un, intitulé le *Convoi du pauvre*, lui acquit une assez grande notoriété. Dans cette toile, qui a été popularisée par la lithographie et la gravure, il représenta un corbillard de dernière classe se rendant au cimetière et derrière lequel on ne voyait qu'un chien, l'unique ami du défunt. En 1833, Vigneron exposa au Salon les *Héritiers*, *Avis aux mères*, l'*Orpheline*. A partir de ce moment jusqu'en 1847, on ne vit rien de lui aux expositions publiques. Au Salon de 1847, il envoya les portraits de l'*Abbé Moussa*, de *Mme* et de *Mlle Duprez*, de la *Comtesse Lubanski*, de *A. Brunet*, du docteur *Brunet*, de *M.* et de *Mme Thierry* et cinq portraits au lavis. Il exposa ensuite : *Jadis et Aujourd'hui*, le portrait de *Bouffé* (1848) et des portraits aux Salons de 1849 et de 1850. Depuis lors, il n'envoya plus rien aux Salons.

* **VIGNES** (Antoine-Arnaud-Alexandre-Théodore), avocat et homme politique français. — Il est mort en septembre 1877. Elu député de Pamiers le 20 février 1876, par 10,315 voix contre M. de Saintenac, monarchiste, il alla siéger à l'extrême gauche, vota l'amnistie pleine et entière, la proposition Laisant, la suppression du traitement des aumôniers, l'ordre du jour contre les menées cléricales, etc. Le 18 mai 1877, M. Vignes signa la protestation des gauches contre le coup d'Etat parlementaire qui appelait au pouvoir les représentants d'une réaction à outrance, et, le 19 juin, il vota, avec les 363, l'ordre du jour contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Atteint d'une douloureuse maladie, il expira quelques mois plus tard.

VIGNETER v. a. ou tr. (vi-gne-té; *gn* mll. — rad. *vignette*). Orner ou marquer d'une vignette.

VIGNETTISTE s. m. (vi-gnè-ti-ste; *gn* mll. — rad. *vignette*). Celui qui dessine ou grave des vignettes.

* **VIGNEULLES**, bourg de France (Meuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 34 kilom. N.-E. de Commercy; 954 hab.

* **VIGNEUX**, bourg de France (Loire-Inférieure), cant. de Saint-Etienne-de-Montluc, arrond. de Saint-Nazaire; pop. aggl., 268 hab. — pop. tot., 3,465 hab.

VIGNON s. m. (vi-gnon; *gn* mll.). Bot. Un des noms vulgaires du genêt piquant.

VIGNON (Noémi CADIOT, connue sous le pseudonyme de **Claude**), femme de lettres et sculpteur, née à Paris en 1832. Elle reçut une bonne instruction, s'occupa de bonne heure de beaux-arts et prit des leçons du sculpteur Pradier. Mlle Noémi Cadiot épousa l'abbé Constant, qui avait renoncé à l'état ecclésiastique, et elle ne trouva point auprès de son mari l'idéal du bonheur domestique. Devenue veuve, elle s'est remariée à M. Rouvier, député de Marseille. Cette femme, remarquablement douée, a exposé aux Salons un assez grand nombre de morceaux de sculpture, sous le nom de **Noémi Constant**, de 1852 à 1864, et sous celui de **Claude Vignon** à partir de 1865. Nous citerons d'elle : l'*Enfance de Bacchus* (1852), statue en plâtre qui reparut en marbre au Salon de 1853, avec un buste de *Romieu;* le buste en marbre de *M. Goupy* (1855); *Idylle*, groupe en marbre; les bustes de *Lefuel* et de *Pierre Gavarni* (1857); *Génie*, bas-relief pour le Louvre (1859); la *Musique*, bas-relief pour le ministère d'Etat (1861); les bustes de *Lemaître* et du *Baron de Beaulieu* (1864); buste en terre cuite (1865); le buste de *Lefebvre-Duruflé* (1866); celui de *Montferrier*, médaillon de la mère de l'auteur (1868); *Bacchus enfant*, statue en bronze (1869); *Canova*, buste en marbre (1873); *Petit danseur aux castagnettes*, statue en terre cuite; *La Fontaine*, buste en marbre (1874); le buste de *Maurice Rouvier*, *Daphné*, statue en terre cuite émaillée (1875); buste en terre cuite de *M. de Tillancourt* (1877); *Pêcheur à l'épervier*, statue en plâtre (1878). Elle a exécuté, en outre, sous l'Empire, des travaux de sculpture décorative pour le Louvre, la bibliothèque du Louvre, le ministère d'Etat, la fontaine Saint-Michel, etc. Claude Vignon s'est également fait connaître comme écrivain en publiant des comptes rendus de Salon et des romans agréablement écrits. Nous citerons : *Salon de* 1850-1851 (1851, in-12); *Salon de* 1852 (1852, in-18); *Salon de* 1853 (1853, in-18); *Exposition universelle de* 1855 (1855, in-18); *Mœurs de province*, *Jeanne de Mauguet* (1861, in-12); *Récits de la vie réelle* (1861, in-12); *Victoire Normand* (1862, in-12); les *Complices* (1863, in-12); *Un drame en province* (1863, in-12); *Un naufrage parisien* (1869, in-12); *Château-Gaillard* (1874, in-12); *Elisabeth Vernier* (1875, in-12), etc.

VIGNONE s. f. (vi-gno-ne; *gn* mll). Danse ancienne.

* **VIGNORY**, bourg de France (Haute-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. N. de Chaumont; pop. aggl., 557 hab. — pop. tot., 591 hab.

* **VIHIERS**, bourg de France (Maine-et-Loire), ch.-l. de cant, arrond. et à 40 kilom. S.-O. de Saumur, sur la rive droite du Lys; pop. aggl., 1,584 hab. — pop. tot., 1,643 hab.

VILLAIN (Jean-Louis Henri), industriel et homme politique, né au Catelet (Aisne) en 1819. Il a établi au Mont-Saint-Martin une importante fabrique de sucre. En 1848, M. Villain fut élu, comme républicain, membre du conseil général de l'Aisne, et, sous l'Empire, il resta constamment fidèle à ses convictions. Elu député de l'Aisne le 8 février 1871, par 46,017 voix, il alla siéger à gauche, vota pour la paix, contre le pouvoir constituant, pour le retour de la Chambre à Paris, pour M. Thiers le 24 mai 1873; puis il se prononça contre toutes les mesures de réaction du gouvernement de combat, contre le septennat, la loi des maires, le cabinet de Broglie, pour la constitution du 25 février, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. A diverses reprises, il fit partie de commissions importantes, notamment de la commission sur la législation des sucres. Le 20 février 1876, il se porta candidat à la Chambre des députés dans la 1re circonscription de Saint-Quentin, où il fut élu par 9,523 voix, sans qu'aucun candidat de la réaction eût osé se porter contre lui. A la Chambre, il reprit sa place à gauche, votant avec la majorité républicaine. Après avoir signé, le 18 mai 1877, la protestation des gauches contre la politique de réaction à outrance que venait d'adopter le chef de l'Etat, M. Villain vota, le 19 juin, l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. De nouveau candidat à Saint-Quentin le 14 octobre 1877, il fut combattu avec acharnement par l'administration, qui lui opposa, comme candidat officiel, un bonapartiste, M. Blain-Mariolle. Il n'en fut pas moins réélu député par 10,148 voix contre 2,646 données à son concurrent. M. Villain retourna siéger avec la majorité républicaine et continua à appuyer de ses votes la politique si sage et si libérale de son parti.

* **VILLAINES-LA-JUHEL**, bourg de France (Mayenne), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. de Mayenne; pop. aggl., 1,610 hab. — pop. tot., 2,913 hab.

* **VILLAMBLARD**, bourg de France (Dordogne), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. N.-E. de Bergerac; pop. aggl., 597 hab. — pop. tot., 1,328 hab.

* **VILLANDRAUT**, bourg de France (Gironde), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. N.-O. de Bazas, sur le Ciron; pop. aggl., 639 hab. — pop. tot., 1,096 hab.

* **VILLAPOURÇON**, bourg de France (Nièvre), cant. de Moulins-Engilbert, arrond. et à 16 kilom. S. de Château-Chinon; pop. aggl., 2,000 hab. — pop. tot., 2,730 hab.

VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François YVON), astronome français, né à Vendôme (Loir-et-Cher) en 1813. Il fit ses études dans sa ville natale, puis se rendit à Paris et devint, après 1830, un adepte des doctrines saint-simoniennes. M. Yvon Villarceau suivait les cours du Conservatoire de musique, lorsque, en 1833, à l'appel d'Enfantin, il partit avec plusieurs saint-simoniens, notamment avec Félicien David, pour l'Egypte, en vue d'étudier la question du percement de l'isthme de Suez. Il se lia alors avec Lambert-Bey, qui lui donna le goût des sciences mathématiques et de la mécanique. Ce dernier ayant fondé à Boulak une école polytechnique, M. Yvon Villarceau fut attaché à cet établissement, où il continua ses études scientifiques jusqu'en 1837. Il retourna alors à Paris, suivit les cours de l'Ecole centrale et reçut, en 1840, le diplôme d'ingénieur mécanicien. Quatre ans plus tard, il adressa à l'Académie des sciences un mémoire sur les comètes, lequel attira l'attention des astronomes, notamment d'Arago, qui l'attacha, en 1846, à l'Observatoire de Paris. Ce savant fut nommé ensuite astronome en titre de l'Observatoire (1854), membre du Bureau des longitudes (1855) et membre de l'Académie des sciences (1866). La direction de l'Observatoire le chargea de diverses missions scientifiques. C'est ainsi qu'il alla visiter, en 1858, les principaux observatoires de l'Allemagne pour rendre compte de leur installation; qu'il porta en Espagne, en 1860, des télescopes pour y observer l'éclipse de soleil du 18 juillet; qu'il alla, en 1861, observer à Toulon le passage de Mercure sur le soleil; qu'il détermina peu après la longitude et la latitude de diverses localités dans le midi de la France et en Espagne, etc. En outre, ce savant prit part à la réorganisation de l'Observatoire, qui eut lieu sous la direction de Leverrier. Il a dirigé par intérim cet établissement après la mort de Delaunay (1872) et après celle de Leverrier (1877). On lui doit la construction, pour l'Observatoire, de plusieurs instruments remarquables, notamment d'un grand équatorial, de plusieurs cercles méridiens, du chercheur parallactique, etc., et il a fait construire par Bréguet un nouveau régulateur isochrone. Il a publié un *Traité de navigation* (1877, in-8°), avec M. Aved de Magnac. En outre, il a fait paraître une foule de notes et de mémoires sur la mécanique, la géométrie, l'astronomie, la géodésie, etc., dans les *Annales de l'Observatoire*, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, le *Journal de mathématiques pures*, la *Revue d'architecture*, le *Bulletin de la Société d'encouragement*, le *Recueil des savants étrangers*, les *Mémoires de la Société des ingénieurs civils*, etc.

M. Yvon Villarceau s'est beaucoup occupé de la question des étoiles doubles. Il a exposé ses idées sur ce sujet dans une note intitulée : *Sur le mouvement des étoiles doubles, considéré comme propre à fournir la preuve de l'universalité des lois de la gravitation planétaire* (1875). « Bien qu'il résulte des recherches des astronomes, dit-il, que le mouvement observé dans les systèmes binaires ne se soit jusqu'ici montré nulle part en opposition avec les lois de la pesanteur, nous n'avons pas encore le droit de conclure que cette loi régisse effectivement les mouvements des étoiles doubles, comme elle régit les mouvements planétaires. Les observations d'étoiles doubles ne peuvent pas fournir une preuve expérimentale de l'universalité des lois de la pesanteur, mais seulement de puissantes probabilités. »

* **VILLARD-DE-LANS**, bourg de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 29 kilom. S.-O. de Grenoble; pop. aggl., 785 hab. — pop. tot., 2,020 hab.

VILLARS, bourg de France (Ain), cant. de Saint-Trivier-sur-Moignans, arrond. et à 23 kilom. de Trévoux; pop. aggl., 1,130 hab. — pop. tot., 1,612 hab.

VILLARS, bourg de France (Loire), cant. de Saint-Héand, arrond. et à 6 kilom. de Saint-Etienne; pop. aggl., 1,921 hab. — pop. tot., 2,059 hab.

* **VILLARS-DU-VAR**, bourg de France (Alpes-Maritimes), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. E. de Puget-Théniers, près de la rive gauche du Var; pop. aggl., 821 hab. — pop. tot., 845 hab.

VILLA-VELHA, autrefois **ESPIRITO-SANTO**, ville maritime du Brésil, province d'Espirito-Santo, sur la baie de ce nom, au pied du mont Moreno; 1,000 hab.

Villes mortes du golfe de Lyon (LES), par M. Ch. Lenthéric (Paris, 1876, in-18). Sous ce titre, dans lequel nous avons conservé l'orthographe adoptée par l'auteur, M. Lenthéric a réuni les études les plus complètes et les plus intéressantes sur cette vaste partie du littoral méditerranéen qui s'étend du cap Cerbère, limite de la France et de l'Espagne, au ruisseau Saint-Louis, entre Menton et Vintimille, sur la frontière franco-italienne. Cette plage, autrefois d'une grande animation maritime, aujourd'hui presque abandonnée, sauf sur quelques points, par suite de phénomènes géologiques dont M. Lenthéric rend parfaitement compte, n'avait jamais été étudiée avec tant de soin. Les villes qui la sillonnent, Port-Vendres, Collioure, Narbonne, Béziers, Aigues-Mortes, Arles, Les Saintes-Maries, et sous lesquelles on retrouve les ruines des antiques *Portus-Veneris*, *Caucoliberis* et *Illiberris*, *Narbon*, *Betarra*, etc., étaient dignes cependant, par leur ancienne splendeur, d'un attentif examen. Si ce ne sont pas tout à fait des villes mortes, comme celles qui sont enfouies sous les eaux du lac Asphaltite, certaines d'entre elles sont frappées d'une telle décadence, d'un tel abandon qu'on peut les regarder comme des ruines historiques, des témoins du temps passé.

Ce n'est pas, à proprement parler, leur histoire qu'a voulu écrire M. Ch. Lenthéric; leur physionomie actuelle n'est même esquissée par lui qu'à grands traits. Ce dont il a voulu rendre compte, c'est leur physionomie ancienne, qu'il est encore assez facile de leur restituer, grâce aux cartes du littoral et aux monuments antiques qu'elles recèlent; ce sont surtout les phénomènes géologiques auxquels elles doivent leur abandon. Dans une savante introduction, l'auteur explique les lois auxquelles est due la formation des plages sablonneuses qui ont peu à peu envahi le littoral méditerranéen et le rôle prépondérant que jouent les fleuves et les rivières dans ces formations; il explique comment les roches détachées et roulées par les torrents, puis broyées peu à peu et entraînées par fragments de plus en plus minces par les fleuves, arrivent enfin à la mer à l'état de sable et de limon, et sont emportées par les vagues dans l'Océan, où les marées sont fortes, et au contraire amoncelées le long des côtes et des embouchures dans les mers sans marée, comme la Méditerranée; elles forment alors de vastes bancs à travers lesquels le fleuve ne s'écoule plus qu'avec peine. Tel est le cas du Danube, du Nil, du Rhône, qui ont tous à leur embouchure des atterrissements dont la masse s'accumule de siècle en siècle. D'autre part, la mer, dans son agitation perpétuelle, use continuellement les roches des côtes hautes et abruptes pour les rejeter en limon le long des côtes basses, où elles forment aussi d'immenses dépôts enfermant souvent de grandes étendues d'eau stagnante; ce sont les lagunes. Formation de deltas et de lagunes, tel est le travail incessant de la Méditerranée depuis l'époque géologique actuelle, et c'est ce travail dont M. Lenthéric suit attentivement tous les progrès à travers les âges. Chaque point de la côte est à son tour exploré, décrit, tant au point de vue archéologique qu'au point de vue scientifique; les vieilles villes sont relevées de leurs ruines et restituées avec leur enceinte, leurs monuments, aussi fidèlement qu'il a été possible. Une série remarquable de plans et de cartes, empruntés à de vieux portulans du moyen âge et de la Renaissance, permet de suivre tout le travail de la mer aux différentes époques, de rendre au littoral la physionomie changeante qu'il a eue d'un siècle à l'autre. Cet ouvrage, par le nombre et la précision des renseignements qu'il renferme, est d'un grand intérêt.

VILLE (Georges), savant français, né à Pont-Saint-Esprit (Gard) en 1824. Il se rendit à Paris, où il s'adonna à l'étude des sciences, principalement à celle de la chimie et de la physique dans leurs rapports avec l'agriculture. Il est devenu professeur de physique végétale au Muséum d'histoire naturelle, et il a fait de nombreuses conférences tant en province qu'à Vincennes et à la Sorbonne. Nous citerons de lui les écrits suivants : *Recherches expérimentales sur la végétation* (1853, in-4°); *Résumé des conférences agricoles faites au champ d'expériences de Vincennes* (1865, in-12); la *Production agricole définie par la science* (1865, in-8°), réédité en 1872; la *Crise agricole devant la science* (1866, in-8°); la *Betterave et la législation des sucres* (1868, in-8°); *Recherches expérimentales sur la végétation*, *la maladie des pommes de terre* (1868, in-8°); *Recherches expérimentales sur la végétation, mémoires et mélanges* (1868, in-8°); les *Engrais chimiques* (1868-1870, 2 vol. in-12); l'*Ecole des engrais chimiques* (1869, in-12); *Soirées provençales, causeries intimes sur les conférences agricoles* (1870, in-12); *Résultats obtenus en* 1868 *au moyen des engrais chimiques* (1873, in-8°), etc.

VILLEBOIS-LA-VALETTE, bourg de France (Charente). V. VALETTE (LA).

VILLE-SOUS-LA-FERTÉ, bourg de France (Aube), cant., arrond et à 17 kilom. de Bar-sur-Aube, sur l'Aube; pop. aggl., 648 hab. — pop. tot., 3,559 hab.

* **VILLE-EN-TARDENOIS**, bourg de France (Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. S.-O. de Reims; pop. aggl., 501 hab. — pop. tot., 511 hab.

* **VILLE-SUR-TOURBE**, bourg de France (Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. N.-O. de Sainte-Menehould; pop. aggl., 545 hab. — pop. tot., 560 hab.

* **VILLEBRUMIER**, bourg de France (Tarn-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. S.-E. de Montauban, près de la rive droite du Tarn; pop. aggl., 450 hab. — pop. tot., 644 hab.

* **VILLEDIEU**, petite ville de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N.-E. d'Avranches, sur la Sienne; pop. aggl., 3,364 hab. — pop. tot., 3,434 hab.

* **VILLEDIEU**, bourg de France (Indre), cant. de Buzançais, arrond. et à 13 kilom. de Châteauroux; pop. aggl., 1,366 hab. — pop. tot. 2,467 hab.

* **VILLEDIEU** (LA), bourg de France (Vienne), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. S. de Poitiers; pop. aggl., 412 hab. — pop. tot., 460 hab.

* **VILLEFAGNAN**, bourg de France (Charente), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. S.-O. de Ruffec; pop. aggl., 835 hab. — pop. tot., 1,520 hab.

* **VILLEFORT**, bourg de France (Lozère), ch.-l. de cant., arrond. et à 46 kilom. S.-E. de Mende, sur la Devèze; pop. aggl., 1,221 hab. — pop. tot., 1,535 hab.

* **VILLEFRANCHE**, bourg de France (Alpes-Maritimes), ch.-l. de cant., arrond. et à 5 kilom. E. de Nice; pop. aggl., 1,594 hab. — pop. tot., 3,002 hab.

* **VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS**, bourg de France (Tarn), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. E. d'Albi; pop. aggl., 792 hab. — pop. tot., 1,533 hab.

* **VILLEFRANCHE-DE-BELVÈS**, bourg de France (Dordogne), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. S.-O. de Sarlat, près de l'Amance; pop. aggl., 1,014 hab. — pop. tot., 1,595 hab.

* **VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS**, ville de France (Haute-Garonne), ch.-l. d'arrond., à 36 kilom. de Toulouse; pop. aggl., 2,130 hab. — pop. tot., 2,538 hab. L'arrond. compte 6 cant., 93 comm., 54,157 hab.

* **VILLEFRANCHE-DE-LONGCHAPT**, bourg de France (Dordogne), ch.-l. de cant., arrond. et à 38 kilom. N.-O. de Bergerac; pop. aggl., 361 hab. — pop. tot., 927 hab.

* **VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE**, ville de France (Aveyron), ch.-l. d'arrond., à 57 kilom. de Rodez, sur la rive droite de l'Aveyron; pop. aggl., 7,338 hab. — pop. tot., 10,124 hab. L'arrond. compte 7 cant., 63 comm., 108,592 hab.

* **VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**, ville de France (Rhône), ch.-l. d'arrond., à 27 kilom. de Lyon, sur la rive droite du Morgon, près de la rive droite de la Saône; pop. aggl., 11,398 hab. — pop. tot., 12,485 hab. L'arrond. compte 10 cant., 132 comm., 175,003 hab.

VILLÉGIATEUR s. m. (vil-lé-ji-a-teur — rad. *villégiature*). Celui qui est en villégiature.

* **VILLEJUIF**, bourg de France (Seine), ch.-l. de cant., arrond. et à 6 kilom. N.-E. de Sceaux; pop. aggl., 1,825 hab. — pop. tot., 2,117 hab.

Villemer (MARQUIS DE), roman et comédie de George Sand. V. MARQUIS DE VILLEMER, au tome X du *Grand Dictionnaire*.

* **VILLEMIN** (Eugène), littérateur et médecin français. — Il est mort en 1869 à Orléans, où il était né en 1815.

VILLEMIN (Jean-Antoine), médecin français, né à Prey (Vosges) en 1827. Il entra dans le corps de santé de l'armée en 1848, prit le grade de docteur en médecine en 1853, puis fut nommé aide-major en 1855, major de 2e classe en 1852 et major de 1re classe en 1867. Après avoir été répétiteur à l'Ecole du service de santé militaire à Strasbourg, il a été nommé professeur au Val-de-Grâce. En 1874, le docteur Villemin a été nommé membre de l'Académie de médecine et, en 1876, médecin principal de 1re classe. Outre plusieurs mémoires adressés à l'Académie de médecine, on doit à ce savant praticien : *De la tuberculose au point de vue de son siége, de son évolution et de sa nature* (Strasbourg, 1862, in-8°); *Recherches sur la vésicule pulmonaire et l'emphysème* (1866, in-8°); *Etudes sur la tuberculose, preuves rationnelles et expérimentales de sa spécificité et de son inoculabilité* (1867, in-8°); *Causes et nature du scorbut* (1874, in-8°), etc.

* **VILLEMUR**, bourg de France (Haute-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 33 kilom. N. de Toulouse, sur la rive droite du Tarn; pop. aggl., 2,363 hab. — pop. tot., 4,530 hab.

* **VILLENAUXE**, petite ville de France (Aube), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. N.-E. de Nogent-sur-Seine, sur la petite rivière de son nom; pop. aggl., 2,227 hab. — pop. tot., 2,287 hab.

* **VILLENAVE-D'ORNON**, bourg de France (Gironde), cant. de Pessac, arrond. et à 9 kilom. S.-E. de Bordeaux; pop. aggl., 1,332 hab. — pop. tot., 2,408 hab.

* **VILLENEUVE-D'AGEN** ou **VILLENEUVE-SUR-LOT**, ville de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. d'arrond., à 26 kilom. d'Agen, sur le Lot; pop. aggl., 8,248 hab. — pop. tot., 14,448 hab. L'arrond. compte 10 cant., 90 comm., 86,987 hab.

* **VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE**, bourg de France (Yonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. E. de Sens; pop. aggl., 1,856 hab. — pop. tot., 1,878 hab.

* **VILLENEUVE-D'AVEYRON**, bourg de France (Aveyron), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. de Villefranche; pop. aggl., 850 hab. — pop. tot., 3,277 hab.

* **VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON**, ville de France (Gard), ch.-l. de cant., arrond. et à 31 kilom. E. d'Uzès, sur la rive droite du Rhône; pop. aggl., 2,601 hab. — pop. tot., 2,910 hab.

* **VILLENEUVE-DE-BERG**, ville de France (Ardèche), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. de Privas, près de l'Ibie; pop. aggl., 1,861 hab. — pop. tot., 2,322 hab.

* **VILLENEUVE-DE-MARSAN**, bourg de France (Landes), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. E. de Mont-de-Marsan; pop. aggl., 1,155 hab. — pop. tot., 2,125 hab.

* **VILLENEUVE-SAINT-GEORGES**, bourg